



IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°51
	INTITULE DU POSTE	CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTAL RATTACHÉ À L'ADJOINT(E) DU DASEN CHARGÉ(E) DU 1ER DEGRÉ
PROFIL DU POSTE	PLACE DU POSTE	Le poste est placé au sein du pôle pédagogie de la DSDEN. Le conseiller travaille sous la responsabilité directe de l'adjoint(e) du DASEN chargé(e) du 1er degré.
	CADRE GENERAL	Le conseiller, titulaire du CAFIPEMF, exerce ses fonctions sous l'autorité hiérarchique de l'adjoint(e) au directeur académique. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de la direction des services de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis. Il est défini et ajusté chaque année en fonction des priorités.
	MISSIONS	Au sein de la mission « 1 <sup>er</sup> degré » de la DSDEN, le conseiller pédagogique contribue par son expertise pédagogique et technique à la conduite des dossiers pédagogiques pilotés par l'adjoint(e) du DASEN chargé(e) du 1er degré. Il agit à différents niveaux (circonscription, départementale et académique) avec des interlocuteurs variés. Il peut être amené à représenter l'adjoint(e) du DASEN chargé(e) du 1er degré.  Un des membres de la mission 1 <sup>er</sup> degré est référent départemental pour les directeurs d'écoles et à ce titre, exerce des missions plus spécifiques.
	FONCTIONS	<b>Suivi pédagogique des EFS :</b> - Participation à l'organisation et au déroulement des stages des EFS, en étroite collaboration avec les services et partenaires (INSPE) : prise de poste, dispositifs d'accompagnement qui conduisent à la titularisation - Participation à l'organisation des jurys de titularisation et aux opérations d'affectation consécutives aux jurys. - Dans le cadre de groupes de travail, participation à la réflexion et à la mise en œuvre d'outils et démarches de suivi et d'accompagnements. <b>Formation :</b> - Participation active à l'accompagnement des EFS qui rencontrent des fragilités. Interlocuteur central, il met en lien les différents acteurs mobilisés et coordonne les actions, - Elaboration et mise en œuvre des plans de formation initiale et continue à destination de publics divers. - Participation au CDF, interlocuteur des IEN chargés de coordonner des stages de formation. - Suivi régulier du serveur Gaïa et saisie des actions de formations départementales, en lien avec les porteurs. - Lien avec le pôle chargé du remplacement (S2R). - Coordination des stages et intervention en formation - Elaboration et mise à disposition de ressources. - Participation aux différents jurys : CRPE, CAFIPEMF. <b>Impulsion pédagogique :</b> - Membre d'une mission départementale : participation aux groupes de travail départementaux pilotés par l'adjoint(e) du DASEN chargé(e) du 1er degré et à des groupes de travail organisés dans le cadre des missions pédagogiques départementales portées par des IEN chargés de mission. - Veille institutionnelle, actualisation de ses propres connaissances, en lien avec la recherche en didactique et neuro-sciences - Relation avec le pôle de communication pour faciliter la diffusion v des actions, expérimentations, projets, démarches, susceptibles d'être mutualisées et valorisées sur le site de la DSDEN. <b>Communication</b> - Elaboration d'outils de bord avec les nouvelles technologies. - Perfectionnement des outils mis à dispositions des utilisateurs de terrain : Gaïa, ressources,(pas à pas). - Rédaction de CR de manière synthétique - Représentation de l'adjoint(e) du DASEN chargé(e) du 1er degré en différentes réunions et rendu compte avec précision. <b>Réfèrent départemental Directeurs d'école</b> Un des CPD est référent départemental de directeurs d'école au sens de la circulaire du MEN du 25/08/2020, bien que l'ensemble des missions de formations des directeurs soit portée par la mission 1 <sup>er</sup> degré. - Le CPD élabore, encadre, coordonne la formation initiale et continue des directeurs d'écoles, en lien avec l'IEN chargé de cette mission - Le CPD participe à la mise en œuvre des opérations liées à l'établissement de la liste d'aptitude des directeurs d'écoles : préparation, constitution des commissions, suivi des avis, en lien étroits avec les services de la DIMOPE. - Il participe et anime et assure le secrétariat, sous la responsabilité de l'adjoint premier degré et du secrétaire général le groupe départemental de directeurs
	COMPETENCES	- Capacité de synthèse et d'analyse et qualité de communication orale et écrite. - Avoir les qualités requises de confidentialité, de discrétion et de loyauté, d'écoute. - Savoir travailler en équipe dans un esprit de coopération et de partage et avec différents partenaires. - Avoir un esprit d'initiative approprié et être force de proposition pour aider à la décision. - S'adapter aux évolutions du poste en fonction des besoins - Avoir une démarche de formation professionnelle individuelle - Maîtrise indispensable des outils informatiques (tableurs)
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Être titulaire du CAFIPEMF et avoir une expérience dans la formation. Les demandes de temps partiel des enseignants remplissant les missions de CPD seront soumises à l'avis de l'IA-DASEN. Justifier de 3 années d'exercice sur poste de PEMF (ou exerçant à titre provisoire depuis 1 an en ayant le CAFIPEMF)
	NOMINATION	<b>Poste spécifique</b> Participation et affectation au mouvement principal à titre définitif en fonction des rangs de priorité.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Envoi du dossier de candidature (annexe 1) avec lettre de motivation, curriculum vitae et copie du dernier rapport d'inspection ou compte rendu du rendez-vous de carrière : <b>Par voie électronique exclusivement à l'adresse suivante : <a href="mailto:ce.93candidaturespap@ac-creteil.fr">ce.93candidaturespap@ac-creteil.fr</a></b> <b>Au plus tard le 23 mars 2021</b>  Les enseignants sollicitant une première affectation à titre définitif devront répondre à l'appel à candidature. <b>Ils seront reçus par la commission départementale le 31 mars 2021</b> En cas d'avis favorable, l'IEN en charge de la mission les recevra <b>avant le 16 avril 2021</b> Une participation au mouvement informatisé est nécessaire pour obtenir une affectation (Cf. lignes directrices de gestion académiques) <b>Attention : le poste apparaît au mouvement sous le code poste « CP.LANG.C »</b>
	CONTACT	<b>Mme Marie Rogler, IEN adjointe au directeur académique</b> <b>☎ 01 43 93 71 68 (Pascale Champon, assistante de l'adjoint(e) du DASEN chargé(e) du 1er degré)</b>